

Entre 1982 et 2011, la population de la Corse a cru de 74 000 habitants, soit 2 500 habitants en moyenne chaque année, enregistrant ainsi un taux de croissance annuel moyen parmi les plus élevés de métropole. Cette forte croissance démographique provient essentiellement des migrations, elle s'accélère sur les cinq dernières années. La hausse de la population se fait d'abord autour et dans les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia. Les autres aires urbaines de l'île gagnent aussi des habitants. Au sein de l'espace rural, l'évolution démographique varie fortement selon la taille des communes : en particulier, celles de plus de 1 000 habitants bénéficient d'une hausse démographique alors que les plus petites, de moins de 250 habitants, sont nombreuses à perdre de la population. La situation est en revanche moins contrastée entre les communes littorales et celles de l'intérieur, elles enregistrent des taux de croissance similaires sur ces trente dernières années.

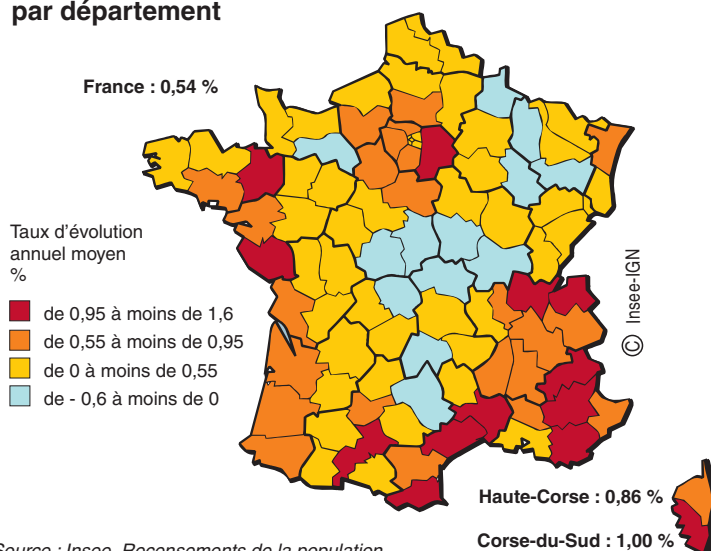


1982-2011 : trente ans de démographie en Corse

Entre 1982 et 2011, la population de la Corse a cru de 74 000 habitants, soit un taux de croissance annuel moyen de 0,9 % avec 2 500 habitants supplémentaires par an. Cette augmentation place la Corse au 2^e rang des régions métropolitaines, derrière le Languedoc-Roussillon avec 1,1 %. La Corse-du-Sud enregistre une croissance annuelle de 1,0 %, supérieure à celle de la Haute-Corse qui s'établit à 0,9 %.

Durant cette période, l'excédent des naissances sur les décès n'a contribué qu'à hauteur d'environ une centaine d'habitants par an, soit à peine 5 % de la croissance totale. Ainsi, la région arrive en avant-dernière position des régions de métropole, devant l'Auvergne et le Limousin où les décès sont plus nombreux que les naissances. En conséquence, c'est en quasi-totalité le solde migratoire qui alimente la croissance de la population insulaire.

Evolution annuelle de la population entre 1982 et 2011 par département

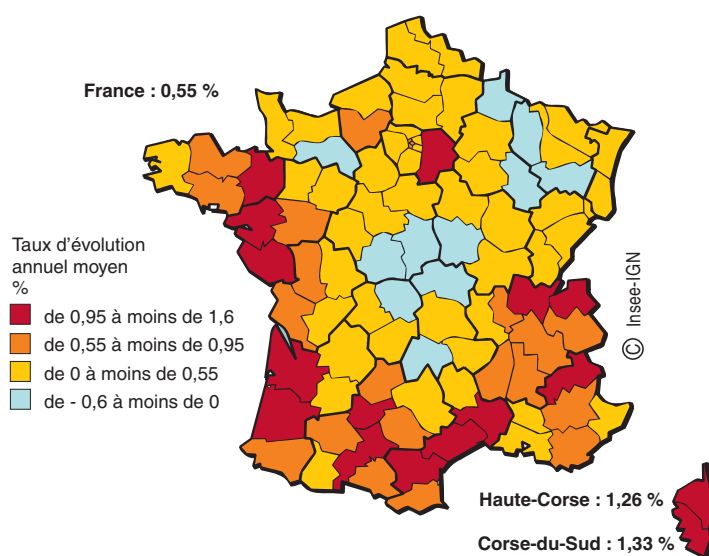


Source : Insee, Recensements de la population.

Une croissance qui s'accélère

Les résultats du recensement étant annuels depuis 2006, on peut isoler les évolutions de la période récente et les situer dans les tendances de long terme.

Evolution annuelle de la population entre 2006 et 2011 par département



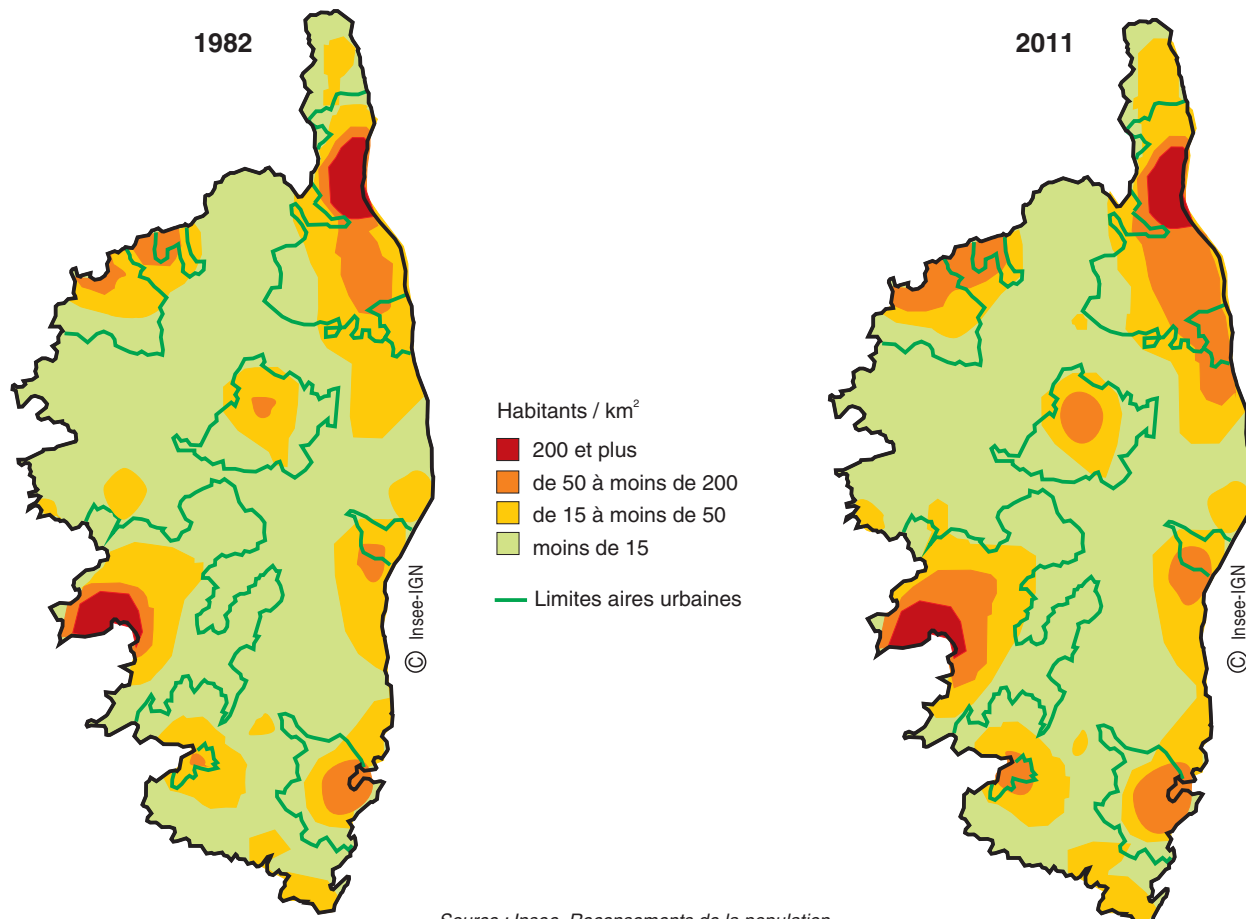
Source : Insee, Recensements de la population.

Sur les cinq dernières années, le taux de croissance annuel moyen de la région s'établit à 1,3 %, soit 0,4 point de plus que celui de l'ensemble de la période. Cette accélération de la croissance place désormais l'île au 1^{er} rang des régions métropolitaines. La population de la Corse-du-Sud continue de s'accroître légèrement plus vite que celle de Haute-Corse : 1,4 % contre 1,3 % par an.

Le nombre d'habitants supplémentaires par an passe ainsi de 2 500 sur les trente dernières années à plus de 4 000 sur les cinq dernières années, alors que la contribution du solde naturel à ces évolutions se réduit encore.

L'examen des évolutions des cartes de densité lissées de population entre 1982 et 2011 permet de mieux synthétiser la diversité des situations et des dynamiques en œuvre dans les différents types de territoires : urbain, périurbain ou rural, littoral ou intérieur.

Densité de la population



Source : Insee, Recensements de la population.

Répartition et évolution de la population selon le territoire en Corse

	Nombre de communes	Population 2011	Part en 2011 (%)	Taux annuels d'évolution (%)		Variation annuelle moyenne du nombre d'habitants		dont due au solde naturel
				1982 à 2011	2006 à 2011	1982 à 2011	2006 à 2011	2006 à 2011
Région	360	314 486	100,0	0,9	1,3	2 562	4 074	97
Départements								
Corse-du-Sud	124	145 846	46,4	1,0	1,4	1 284	2 026	47
Haute-Corse	236	168 640	53,6	0,9	1,3	1 278	2 048	50
Type d'espace								
Grandes aires urbaines	107	193 107	61,4	1,0	1,2	1 723	2 202	189
Aire urbaine d'Ajaccio	53	100 621	32,0	1,2	1,3	1 027	1 215	35
Pôle Urbain	1	66 809	21,2	0,7	1,0	439	617	38
Périurbain	52	33 812	10,8	2,5	1,9	589	598	-3
Aire urbaine de Bastia	54	92 486	29,4	0,9	1,1	695	988	153
Pôle Urbain	7	65 693	20,9	0,5	0,7	331	444	92
Périurbain	47	26 793	8,5	1,7	2,2	364	543	61
Autres aires urbaines	45	54 776	17,4	1,3	2,3	598	1 174	121
Porto-Vecchio	3	13 112	4,2	1,2	3,0	135	361	76
Calvi	7	10 263	3,3	1,4	2,1	120	202	42
Corte	20	9 879	3,1	1,0	1,2	84	111	-14
Penta-di-Casinca	6	6 849	2,2	2,7	1,9	129	121	9
L'Île-Rousse	6	6 679	2,1	1,6	3,3	85	203	-7
Propriano	2	4 169	1,3	0,7	2,0	27	78	6
Ghisonaccia	1	3 825	1,2	0,5	2,8	18	99	8
Espace rural	208	66 603	21,2	0,4	1,1	242	697	-212
Communes de : 1 000 hab. et plus	18	33 030	10,5	1,0	2,0	284	610	31
de 250 à 999 hab.	41	19 551	6,2	0,2	0,7	32	142	-126
moins de 250 hab.	149	14 022	4,5	-0,5	-0,4	-75	-55	-117
Littoral et intérieur								
Intérieur	262	65 075	20,7	0,9	1,3	500	796	-196
Aires urbaines	107	42 579	13,5	1,7	1,8	566	730	-6
Espace rural	155	22 496	7,2	-0,3	0,3	-66	66	-190
Communes de : 1 000 hab. et plus	2	2 626	0,8	1,4	2,7	30	66	1
de 250 à 999 hab.	19	7 909	2,5	-0,2	0,7	-14	51	-89
moins de 250 hab.	134	11 961	3,8	-0,6	-0,4	-82	-51	-103
Littoral	98	249 411	79,3	0,9	1,4	2 062	3 277	294
Aires urbaines	45	205 304	65,3	1,0	1,3	1 754	2 647	316
Espace rural	53	44 107	14,0	0,8	1,5	308	631	-22
Communes de : 1 000 hab. et plus	16	30 404	9,7	1,0	1,9	254	544	29
de 250 à 999 hab.	22	11 642	3,7	0,4	0,8	46	91	-37
moins de 250 hab.	15	2 061	0,7	0,4	-0,2	8	-5	-14

La place prépondérante des aires urbaines d'Ajaccio et Bastia

En 2011, les deux grandes aires urbaines de la région abritent 61 % de la population de l'île. Au cours de ces trente dernières années, elles ont absorbé 67 % de la croissance démographique avec 1 700 nouveaux habitants en moyenne par an.

Sur cette période, l'aire urbaine d'Ajaccio, avec un taux de croissance annuel de 1,2 %, a vu sa population croître à un rythme supérieur à celui de la région,

contrairement à celle Bastia qui s'est accrue à un rythme légèrement inférieur. Comme dans les grandes aires urbaines du continent, les communes des couronnes périurbaines de ces deux agglomérations sont nettement plus dynamiques que celles des pôles urbains. La couronne de l'agglomération ajaccienne a ainsi cru de 2,5 % par an contre 0,7 % pour son pôle urbain. Celle de Bastia a progressé de 1,7 % contre 0,6 % pour son pôle urbain. Les cartes de densité montrent bien l'étalement de ces couronnes périurbaines et, dans une moindre mesure, celle de l'ensemble des aires d'Ajaccio et de Bastia. Sur les cinq dernières années, la contribution des deux principales agglomérations à l'augmentation de la population de la région diminue, elle s'établit à 55 %, leurs taux de croissance étant désormais inférieurs à celui de la région. L'écart de croissance entre les deux agglomérations s'est réduit : il est passé de 0,37 % sur trente ans à 0,15 %, du fait d'une croissance sensiblement plus rapide de la couronne périurbaine de Bastia. Sur cette période, le solde naturel de l'agglomération bastiaise contribue pour 15 % à la hausse de sa population, contre seulement 3 % pour l'agglomération ajaccienne.

Le dynamisme démographique des autres aires urbaines de la région

Les populations des sept autres aires urbaines, celles de Porto-Vecchio, Calvi, Corte, Penta-di-Casinca, L'Île-Rousse, Propriano et Ghisonaccia représentent, en 2011, 17 % de la population de l'île. Au cours de ces trente dernières années, elles ont absorbé 23 % de la croissance démographique régionale avec 600 nouveaux habitants en moyenne par an. Les cartes de densité mettent en évidence une forte densification de ces petits et moyens espaces urbains.

Sur cette période, les populations des aires urbaines de Penta-di-Casinca, de l'Île-Rousse, de Calvi et de Porto-Vecchio croissent plus vite que celles d'Ajaccio et Bastia et se distinguent ainsi de celles de Corte, Propriano et Ghisonaccia qui présentent des évolutions inférieures à celle de la région.

Sur les cinq dernières années, toutes ces agglomérations, à l'exception de celle de Corte, voient leurs rythmes de croissance augmenter fortement. Leur contribution à l'augmentation de la population de l'île passe ainsi de 23 % à 29 %.

Ces dernières évolutions sont en phase avec les évolutions d'emplois sur 10 ans : les zones d'emploi concernées enregistrent, en effet, des taux de croissance de l'emploi supérieurs à ceux d'Ajaccio et de Bastia. Elles relèvent d'une dynamique de concentration des habitants autour de pôles touristiques ou de pôles de commerces, de services et d'équipements.

Une situation bien plus contrastée pour les communes de l'espace rural

Près de 60 % des communes de l'île n'appartiennent pas à une aire urbaine, ces communes isolées hors influence des aires urbaines définissent l'espace rural régional.

Un habitant sur cinq de l'île réside dans ces communes, cette part diminue : elle était de un sur quatre, il y a trente ans. Sur cette période, les communes rurales dans leur ensemble ne perdent pas de population. Elles enregistrent toutefois une progression deux fois moindre que celle de l'ensemble de l'île, ne contribuant qu'à hauteur de 9 % de la croissance démographique totale, soit 250 nouveaux habitants en moyenne par an.

L'évolution de la population des communes rurales de la région est fortement

contrastée selon la taille des communes. En effet, si les communes de plus de 1 000 habitants (10 % de la population insulaire) n'appartenant pas à une aire urbaine connaissent des évolutions positives, légèrement supérieures à celle de l'île, les toutes petites communes de moins de 250 habitants (4 % de la population) enregistrent des baisses de population. La quasi-totalité des 139 communes corses perdant de la population se retrouve dans cette catégorie. Les communes rurales de 250 à 999 habitants (6 % de la population), en faible croissance, sont dans une situation intermédiaire.

Sur les cinq dernières années, la contribution des communes rurales à la croissance de la population de la région double puisqu'elle passe de 9 % à 17 %, du seul fait des communes de plus de 1 000 habitants, qui connaissent une croissance de leur population supérieure à la moyenne régionale. Cette dynamique relève aussi de la concentration de la population autour de pôles touristiques ou de services. En revanche, les 149 petites communes rurales, celles de moins de 250 habitants, continuent de voir leurs populations baisser, du fait principalement d'un important excédent des décès sur les naissances.

Une distinction littoral et intérieur moins marquée

En 2011, la population des 98 communes ayant une façade maritime représente 80 % de la population insulaire. Au cours des trente dernières années, cette part est restée quasiment stable passant de 78,9 % à 79,3 %. Ainsi, le taux de croissance des communes du littoral est similaire à celui des communes de l'intérieur.

Cette quasi-stabilité peut surprendre. Elle s'explique par le fait que la forte croissance des aires urbaines, notamment de celle d'Ajaccio, se fait principalement au bénéfice des communes de l'intérieur.

En revanche, si on ne considère que les seules communes de l'espace rural, le taux de croissance sur 30 ans des communes du littoral s'établit à + 0,8 % contre - 0,3 % pour leurs homologues de l'intérieur.

Sur les cinq dernières années, l'accélération de la croissance s'observe aussi bien pour le littoral que pour l'intérieur. Les toutes petites communes rurales sont les seules à voir leur population diminuer, de 0,4 % en moyenne annuelle pour celles de l'intérieur et de 0,2 % pour celles du littoral, elles se caractérisent aussi par un excédent des décès sur les naissances.

Définitions

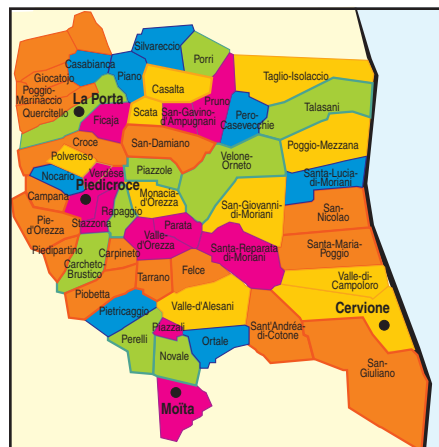
Les **aires urbaines** sont composées d'un **pôle** et d'une couronne de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans sa couronne. Un **pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois.

Dans cette étude, on distingue les **grandes aires urbaines**, basées sur des pôles de plus de 10 000 emplois des **autres aires**, petites et moyennes, basées respectivement sur des pôles de 1 500 à 5 000 emplois et des pôles de 5 000 à 10 000 emplois. L'**espace rural** est ici considéré comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une aire urbaine.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes (agglomération) présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Le recensement de la population en Corse

Répartition des communes selon l'année de leur recensement



■ 3 communes de 10 000 habitants ou plus
enquêtées par sondage chaque année



■ 71 communes recensées en 2014, 2019, ...



■ 71 communes recensées en 2015, 2020, ...



■ 71 communes recensées en 2016, 2021, ...

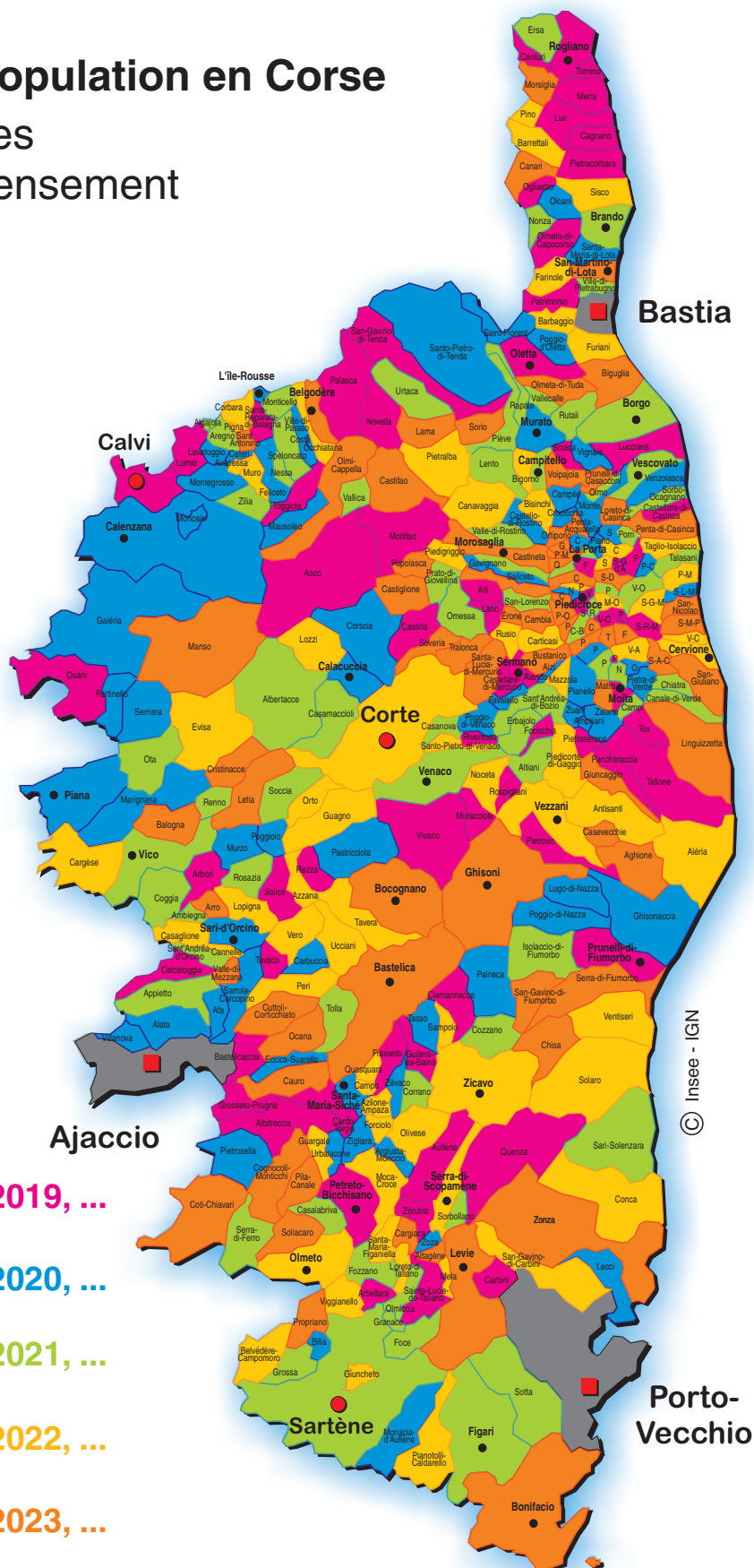


■ 71 communes recensées en 2017, 2022, ...



■ 73 communes recensées en 2018, 2023, ...

Source : Insee.



Insee - IGN
©



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
CS 70 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse